



Résultats 2e lecture

L'enjeu est de s'assurer que le dossier de mammographie a bien été réceptionné par la personne suite à la seconde lecture et qu'en cas de seconde lecture anormale, la prise en charge a été réalisée. A vérifier :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gynécologue, sage-femme)

- Date de réalisation de la mammographie et résultats,
- Compréhension des résultats et des éventuelles suites à donner.

Le personnel soignant ESMS

- Nom du ou des médecins/sage-femme destinataire(s) des résultats,
- Bonne réception du dossier,
- Date de réalisation de la mammographie et résultats notés dans le dossier médical,
- Compréhension des résultats et des éventuelles suites à donner.

L'aidant

- Nom du ou des médecins/sage-femme destinataire(s) des résultats,
- Bonne réception du dossier,
- Date de réalisation de la mammographie et résultats,
- Compréhension des résultats et des éventuelles suites à donner.



Conseils entre deux mammographies

L'enjeu est d'éviter les retards de prise en charge et de fidéliser les personnes en cas de dépistage négatif. A rappeler :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gynécologue, sage-femme)

- Signes cliniques du cancer du sein,
- Palpation des seins une fois par an à partir de 25 ans,
- Nécessité de renouveler la mammographie tous les deux ans jusqu'à 74 ans pour les femmes à risque moyen, en l'absence de symptômes.

Le personnel soignant ESMS

- Signes cliniques du cancer du sein,
- Palpation des seins une fois par an par un professionnel de santé à partir de 25 ans,
- Nécessité de renouveler la mammographie tous les deux ans jusqu'à 74 ans pour les femmes à risque moyen, en l'absence de symptômes.

L'aidant

- Signes cliniques du cancer du sein,
- Palpation des seins une fois par an par un professionnel de santé à partir de 25 ans,
- Nécessité de renouveler la mammographie tous les deux ans jusqu'à 74 ans pour les femmes à risque moyen, en l'absence de symptômes.



Recommandations aux acteurs pour améliorer la participation des personnes en situation de handicap au :
DÉPISTAGE ORGANISÉ
DU
CANCER DU SEIN



1

Réception du courrier

L'enjeu est de sensibiliser au dépistage du cancer du sein, d'améliorer l'identification et la compréhension du courrier d'invitation et d'accompagner les femmes qui ont reçu le courrier sur les démarches à mener. A vérifier :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gynécologue, sage-femme)

- Bonne réception, identification du courrier de la CPAM, compréhension de l'invitation,
- Motifs d'exclusion éventuels ou refus à signaler à la CPAM,
- Vérification de la date de la dernière mammographie dans le dossier médical,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer la personne et l'aidant.

Le personnel soignant ESMS

- Bonne réception de l'invitation et transmission au médecin traitant et/ou l'aidant,
- Identification et information des aidants pouvant accompagner la personne,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer la personne et l'aidant.

L'aidant

- Exactitude des coordonnées du destinataire (si non le signaler à la CPAM),
- Bonne compréhension de l'invitation,
- Information transmise au médecin traitant pour s'assurer de l'éligibilité de la personne (si non le signaler à la CPAM),
- Information transmise au représentant légal,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer la personne.

2

Prise de rendez-vous

L'enjeu est de s'assurer que la personne qui souhaite réaliser le dépistage est en capacité de prendre rendez-vous et que le Centre de radiologie est en capacité de l'accueillir dans de bonnes conditions. A vérifier ou à préciser lors de la prise de rendez-vous :

Le professionnel de santé (médecin généraliste, gynécologue, sage-femme)

- Prise de rendez-vous faite,
- Renseignements médicaux à communiquer au centre de radiologie,
- Explications sur les modalités de l'examen et la seconde lecture.

Le personnel soignant ESMS

- Prise de rendez-vous faite précisant les précautions à prendre pour la bonne réalisation de l'examen,
- Accessibilité du Centre de radiologie,
- Renseignements médicaux à remettre au centre de radiologie le jour de l'examen par la personne ou l'aidant,
- Explications sur les modalités de l'examen et la seconde lecture.

L'aidant

- Prise de rendez-vous faite précisant les précautions à prendre pour la bonne réalisation de l'examen,
- Accessibilité du Centre de radiologie,
- Renseignements médicaux à communiquer au centre de radiologie le jour de l'examen,
- Explications sur les modalités de l'examen et la seconde lecture.

Le professionnel du Centre d'imagerie

- Accessibilité des modalités de prise de rendez-vous,
- Accessibilité du Centre de radiologie,
- Explications sur les modalités de l'examen et précautions à prendre pour anticiper au maximum et aider au bon déroulement de l'examen,
- Renseignements médicaux à communiquer le jour de l'examen par la personne ou l'aidant.

3

Réalisation de la mammographie et 1ère lecture

L'enjeu est de s'assurer que la personne est éligible au dépistage organisé, que les conditions de réalisation de la mammographie ont été comprises et anticipées. A vérifier :

Le personnel soignant ESMS

- Ré-explications sur les modalités de l'examen,
- Accompagnement adapté aux difficultés potentielles,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer,
- Remise renseignements médicaux au Centre de radiologie et rappel des précautions à prendre.

L'aidant

- Ré-explications sur les modalités et le résultat de l'examen,
- Accompagnement adapté aux difficultés potentielles,
- Adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer,
- Remise renseignements médicaux au Centre de radiologie et rappel des précautions à prendre,
- Nom du ou des médecins/sage-femme destinataire(s) des résultats.

Le professionnel du Centre d'imagerie

- Pour toute femme de 50-74 ans se présentant : inclusion dans le programme national ou transmission à la CPAM en cas de motif d'exclusion ou de refus éventuel,
- Ré-explications sur les modalités de l'examen,
- Prise de connaissance des renseignements médicaux et des précautions à prendre,
- Accompagnement adapté aux difficultés potentielles, adopter une posture et apporter les réponses nécessaires permettant de rassurer,
- Vérification de la bonne compréhension du résultat de la 1ère lecture, de l'envoi au CRCDC pour la 2ème lecture en l'absence d'anomalie ou de la suite à donner en cas d'anomalie,
- Nom du ou des médecins/sage-femme destinataire(s) des résultats.